

NUCLÉAIRE TACTIQUE : VERS UNE ÉVOLUTION DOCTRINALE DE LA DISSUASION AMÉRICAINE

PACO JOUBARD

PACO JOUBARD EST ÉTUDIANT EN TROISIÈME ANNÉE DE BACHELOR EN RELATIONS INTERNATIONALES ET MEMBRE D'ILERI DÉFENSE

Dans la terminologie militaire, le nucléaire « tactique » ou « armement nucléaire non-stratégique » recouvre les ogives procurant une capacité de frappe nucléaire de moindre intensité sur un théâtre d'opération précis. Elles sont destinées à frapper la ligne de front, à dégager des forces alliées du feu ennemi ou à stopper une avancée brutale. Ces armes de courte portée (généralement moins de 300 km) sont donc adaptées pour un emploi limité dans l'espace. Elles présentent un intérêt militaire certain par leur capacité de pénétration et leur précision dans le ciblage d'objectifs à détruire, qui doit épargner dans la mesure du possible l'immensité de morts civiles qu'occasionnerait une frappe d'arme nucléaire « stratégique »¹.

Longtemps, ces arsenaux n'ont pas été considérés comme une composante effective de la logique de dissuasion et ont été intégrés aux catégories conventionnelles destinées à un usage sur le théâtre de bataille. Les *mini-nukes*, comme elles sont surnommées, ne rentrent d'ailleurs pas dans la catégorie des armes citées dans le Traité sur la non-prolifération nucléaire (TNP) de 1968 ou dans le Traité de réduction des arsenaux nucléaires stratégiques (*SORT*, évolution du *START*).

1. Dont les missiles peuvent atteindre des cibles à plus de 5500 kilomètres selon la définition la plus courante reprise dans *Termes nucléaires et définitions en français*, Otan, 2007, p. 21.



Pourtant, depuis 2002 et leur remise en avant par l'administration de Georges W. Bush², l'employabilité du nucléaire tactique est désormais envisagée comme une réponse aux nouvelles formes de menaces (terrorisme, conflit non-étatique et cyberdéfense notamment)³ dans un contexte de délitement de la logique de dissuasion et face à la multiplication des conflits asymétriques, matérialisé par la rupture provoquée lors des attentats du 11 septembre 2001.

La pensée stratégique américaine s'oriente dans ce contexte vers une modification doctrinale qui voit se dessiner une course aux « armes nucléaires de petit calibre »⁴, sous la pression du complexe militaro-industriel et avec l'ambition de réorienter les capacités nucléaires sur des cibles réduites, telles que les bunkers, les caches d'armes ou les laboratoires souterrains de recherche en armement.

La *Nuclear Posture Review (NPR)* publiée sous l'administration de Donald Trump⁵ accentue l'évolution de l'arsenal américain vers le nucléaire tactique, dans la continuité de la *NPR* de 2002 du Président Bush. La *NPR* de 2018 évoque donc une évolution doctrinale vers une « dissuasion nucléaire flexible et adaptée », notamment dans le cadre de conflits régionaux, qui ne remettrait pas en cause les capacités stratégiques des États-Unis.

Alors qu'un certain nombre d'experts en stratégie questionne ce tournant, en invoquant notamment la possibilité qu'il offre de briser le tabou de l'emploi de l'arme nucléaire, il apparaît nécessaire de s'interroger sur l'intérêt réel de l'emploi du nucléaire tactique par une puissance telle que les États-Unis. La présente note reviendra donc sur la définition juridique et les capacités militaires des armes nucléaires tactiques américaine, leurs objectifs et les interrogations qu'elles suscitent.

* * *

2. "Nuclear Posture Review", Department of Defense, 2002.

3. David E. Sanger, "Pentagon Suggests Countering Devastating Cyberattacks With Nuclear Arms", New York Times, 16 Janvier 2018.

4. Bruno Tertrais, « Les armes nucléaires tactiques et la sécurité de l'Europe », *Fondation pour la Recherche Stratégique*, Janvier 2008.

5. "Statement by President Donald J. Trump on the Nuclear Posture Review", The White House Official Press Service, 2 février 2018.

UNE DÉFINITION JURIDIQUE

La définition juridique de ces armes est tirée en partie des Conventions russo-américaines et des glossaires de l'Otan. De manière assez large, la fédération de Russie y inclut toutes celles non comprises dans la catégorie des armes nucléaires stratégiques⁶, tandis que le *Department of Defense (DOD)* américain édicte une définition particulière :

« Il est dit de ces forces qu'elles sont localisées dans une zone d'opération avec une capacité d'emploi aérienne, terrestre ou maritime contre des forces opposées, des installations militaires ou de support. De telles forces peuvent être employées, quand l'autorité compétente le décide, pour soutenir des opérations contribuant à l'accomplissement d'une mission sur un théâtre d'opération.⁷ »

PÉNÉTRER ET DÉTRUIRE DANS UN RAYON LIMITÉ

Les *mini-nukes* présentent un fort pouvoir pénétrant et doivent prévenir la diffusion de matériel radioactif en contrôlant le niveau de puissance selon l'objectif. Il ne faut cependant pas sous-estimer les termes euphémistiques de *mini* ou de non-stratégique, la puissance nucléaire tactique (moins de 20 kt) est sensiblement équivalente aux bombes d'Hiroshima et de Nagasaki⁸. Leur emploi sur un champ de bataille permet donc de détruire avec certitude des objectifs même profondément enterrés ou surprotégés, c'est là leur principal avantage : réduire à néant des installations militaires, des infrastructures électriques ou des réseaux de communication, auxquels il faudra ajouter l'effet d'une attaque nucléaire, même de petite ampleur, sur le moral de l'adversaire.

UN ARSENAL UNIFORME

L'arsenal nucléaire tactique des États-Unis se compose majoritairement d'engins de la famille des bombes *B-61*⁹. En service depuis 1960

6. Glossaire OTAN-Russie des termes et définitions nucléaires, 2002.

7. US Department of Defense, *Dictionnaire of Military and Associated Terms*, 2001.

8. Paul Poulben, « Les États-Unis veulent des mini-armes nucléaires », *Les Échos*, 18 janvier 2018.

9. Elle peut également emporter des armes nucléaires stratégiques.



et plusieurs fois modernisés, ces engins explosifs sont conçus pour une explosion en deux étapes. Le modèle le plus répandu, le B61-12, a une tête avec quatre options de puissance. Au moment du lancement, il est possible de moduler la puissance de l'explosion nucléaire selon la taille de l'objectif à atteindre¹⁰. Sa puissance est variable, de 0,3 kilotonnes à une puissance maximale de 340 kilotonnes¹¹. Depuis 1994 et la fin de la guerre froide, les capacités navales, sous-marines et terrestres ont été révisées sous la pression de ses partenaires de l'Otan. Seule subsiste une disponibilité aérienne permanente¹².

Ne rentrant pas dans les décomptes officiels des armes nucléaires imposés par les Traités internationaux, il est relativement difficile d'établir avec certitude le stock des forces armées américaines. Tous les chiffres évoqués ici sont donc sujets à caution, les statistiques réelles étant classées *confidentiel défense* par le Pentagone.

Dans la période de tension entre les blocs des années 1960-1970, on considère que l'arsenal américain comptait entre 6 000 et 7 000 armes tactiques disséminées majoritairement en Europe, à la disposition de l'Otan et de ses alliés¹³.

En 2005, on évaluait leur présence à 1 016 engins dont 480 en Europe¹⁴ et 436 en réserve (ou inactifs). Les dernières données relativement fiables et disponibles font état de 760 bombes dont 160 à 200 sont basées sur les sites de l'Otan en Europe et en Turquie¹⁵.

À titre de comparaison, la fédération de Russie conserverait en 2017 le plus vaste arsenal nucléaire tactique, basé sur des estimations allant de 1 000 à 4 000 engins répartis sur une cinquantaine de sites¹⁶.

10. Hans Kristensen, "B61-12 : The Concept", Federation of American Scientists, 2013.

11. Nuclear Weapon Archive, "The B61 (Mk-61) Bomb", 2007.

12. Bruno Tertrais, *op. cit.*

13. Colin McInnes, "Security and Strategy in the New Europe", 1^{re} édition, 1^{er} octobre 1992.

14. Hans M. Kristensen, "U.S. Nuclear Weapons in Europe. A Review of Post-Cold War Policy, Force Levels, and War Planning", *Natural Resources Defense Council*, février 2005, p. 9.

15. Amy F. Woolf, "Nonstrategic Nuclear Weapons", Service de recherche du Congrès américain, 23 mars 2016, 38 p.

16. Hans M. Kristensen, Robert S. Norris, "Russian Nuclear Forces, 2011", *Bulletin of the Atomic Scientists*, mai 2011.

VERS UNE ÉVOLUTION DOCTRINALE

La volonté de modernisation de l'arsenal nucléaire vers les armes tactiques de Donald J. Trump doit son avènement à plusieurs facteurs.

En premier lieu, le risque d'emploi limité des armes stratégiques rend obsolète la conservation d'un arsenal de bombes à haute puissance. Dans l'ère *post-guerre froide*, la pression nucléaire et les possibilités d'un usage rapide de celle-ci se sont effacées dans une époque où la menace nucléaire n'est proclamée qu'en ultime ressort¹⁷. Ainsi, la politique de *MAD (Mutual Assured Destruction)* ne présente plus le caractère impératif qu'elle revêtait lors de l'opposition des blocs.

Ensuite, le renouveau doctrinal russe en faveur des armes non-stratégiques, perçues comme un moyen peu coûteux de conserver une force de dissuasion régionale à l'utilité militaire établie, a encouragé les Américains à se positionner sur cette même logique. Des deux côtés, la dissémination d'armes nucléaires tactiques dans les espaces d'influences participe à l'équilibre militaire du binôme Otan-Russie¹⁸. La dégradation de la sécurité en Europe et le retour de la Russie sur la scène diplomatique et militaire internationale alimentent les volontés de conservation de cet équilibre.

La réponse aux nouvelles formes de menaces est l'un des principaux arguments mis en avant par l'administration Trump. Les tensions avec la Chine et la Russie font craindre des attaques de nouveaux types (cyber-attaques notamment) qui constituent une « menace imminente » selon Jim Mattis, secrétaire d'État à la Défense.

Finalement, le retour en grâce du nucléaire tactique dans l'arsenal américain doit rendre plus efficace et moderne sa logique de dissuasion, la puissance atomique américaine étant aujourd'hui trop imposante pour que ses ennemis envisagent qu'elle soit un jour utilisée. Une évolution doctrinale qui permet de surcroît d'être réalisée à moindre coût en réorientant le matériel nucléaire, dans le respect des Traités sur la non-prolifération et le désarmement.

17. André Dumoulin, « Le débat belge sur les armes nucléaires tactiques », *Fondation pour la Recherche Stratégique*, janvier 2008.

18. Bruno Tertrais, *op. cit.*



INQUIÉTUDES

Cette évolution suscite légitimement des interrogations. La première est la peur d'une rupture du tabou sur l'emploi de la force nucléaire : les experts s'inquiètent qu'une arme de faible puissance puisse inciter à une utilisation plus « aisée » par les décideurs politiques. Elles briseraient ainsi le tabou de l'emploi de l'arme nucléaire, un « interdit consensuel de la réflexion stratégique depuis Hiroshima et Nagasaki »¹⁹. Cela entraînerait alors une nucléarisation des conflits²⁰ puisqu'elles pourraient en théorie être utilisées en cas d'attaque sur le pays ou l'un de ses alliés²¹.

Ensuite survient une inquiétude afférente à celle sus-évoquée. Si les autorités militaires écartent tout risque de « frappe nucléaire préventive »²², le risque que les armes non-stratégiques entrent dans une logique d'utilisation différente de leurs grandes sœurs existe. Elles pourraient alors entrer dans le cadre de frappes préventives ou de représailles pour en accentuer la symbolique, par exemple en Syrie, en Corée du Nord ou en Irak²³. Nous serions devant une violation des fondements de la doctrine de dissuasion selon laquelle les armes nucléaires sont des armes de non-emploi.

Enfin, la terminologie employée pose question, dans la mesure où toute arme nucléaire aurait vocation à être qualifiée de stratégique et devrait rentrer dans le cadre des accords de dénucléarisation. Le nucléaire tactique serait pour certains un moyen de contournement. Des experts reconnus, comme Hans M. Kristensen, poussent donc pour un « new *START* » qui comprendrait ces catégories d'armement.

* * *

La procédure de réorientation de l'arsenal nucléaire américain obéit à une logique d'adaptation de la dissuasion dans un contexte

19. Bruno Barillot, « Les mini-nukes et les nouveaux États voyous », *Libération*, 3 novembre 2003.

20. Thomas Watkins, « Les experts s'inquiètent du projet américain d'arme nucléaire de faible puissance », *Agence France Presse*, 25 janvier 2018.

21. David E. Sanger, *op. cit.*

22. "Nuclear Posture Review", *Department of Defense*, 2018.

23. Voir à ce sujet la note de la FRS, « Mini-nukes, frappes préventives : mythes et réalités de la politique nucléaire américaine », septembre 2005.

post-guerre froide. Engagée dès 2003, elle ne permet pas de présumer d'un abandon des armes nucléaires stratégiques, mais d'une recomposition de leur utilisation dans une volonté d'abaissement du seuil de déclenchement nucléaire. L'apparition de nouvelles menaces vient corroborer cette évolution doctrinale, qu'il faut toutefois relativiser car le pays, même au sortir de la reconversion d'une partie de son arsenal, restera maître de l'armement nucléaire stratégique, argument qu'il fait valoir dans ses relations avec la Corée du Nord.

Ce stock d'ogives tactiques vient donc renforcer la capacité opérationnelle des États-Unis et de l'Otan dans une situation de tension avec la Russie et la Chine. Les critiques évoquent toutefois à juste titre le manque de contrôle international de ces armements, qui bien que de plus faible puissance que les missiles balistiques stratégiques, restent redoutables en termes de destruction et d'irradiation de l'environnement.

Paco JOUBARD

POUR ALLER PLUS LOIN :

- Guillaume GRANDVENT, de l'Alliance Géostratégique (AGS), revient sur la *Nuclear Posture Review* de Barack Obama dans « Posture nucléaire américaine et défi des bunkers », *Revue Défense Nationale*, juillet 2010, pp. 145-149.

- Thérèse DELPECH a publié en 2013 un ouvrage préconisant une refonte du débat nucléaire : « La dissuasion nucléaire au XX^e siècle », librairie de la FRS.

- Benjamin HAUTECOUVERTURE, chargé d'étude à la FRS, a publié en juin 2018 un article intitulé « États-Unis : de nouvelles options nucléaires ? », dans la revue *Politique étrangère*, volume 83, n° 2.

- Tiphaine de CHAMPCHESNEL une note de recherche intitulée « Quel rôle pour les armes nucléaires après la nouvelle revue de posture américaine ? », Irsem, n° 57, 28 juin 2018.

